

Le Trait D'union  
du

Doggen

Club de

France



# ELEVAGE DE BOIS MAGNY

à Monsieur et Madame DENAUX - Manoir de Bois Magny - Nd de Fresnay  
14140 - LIVAROT



VICTORIA DE BOIS MAGNY  
12 mois  
Noire issue de Bleus  
(Rimmel x Tim de Brou)

VULCAIN DE BOIS MAGNY  
11 mois  
(Rimmel x Tim de Brou)



VIOLAINE DE BOIS MAGNY  
11 mois  
(Rimmel x Tim de Brou)



ARES VOM REMCHINGER-SCHLOSS

(Ich BS 68 Orlow v; Stadt Hamburg x Diana v. Drei Fichten)

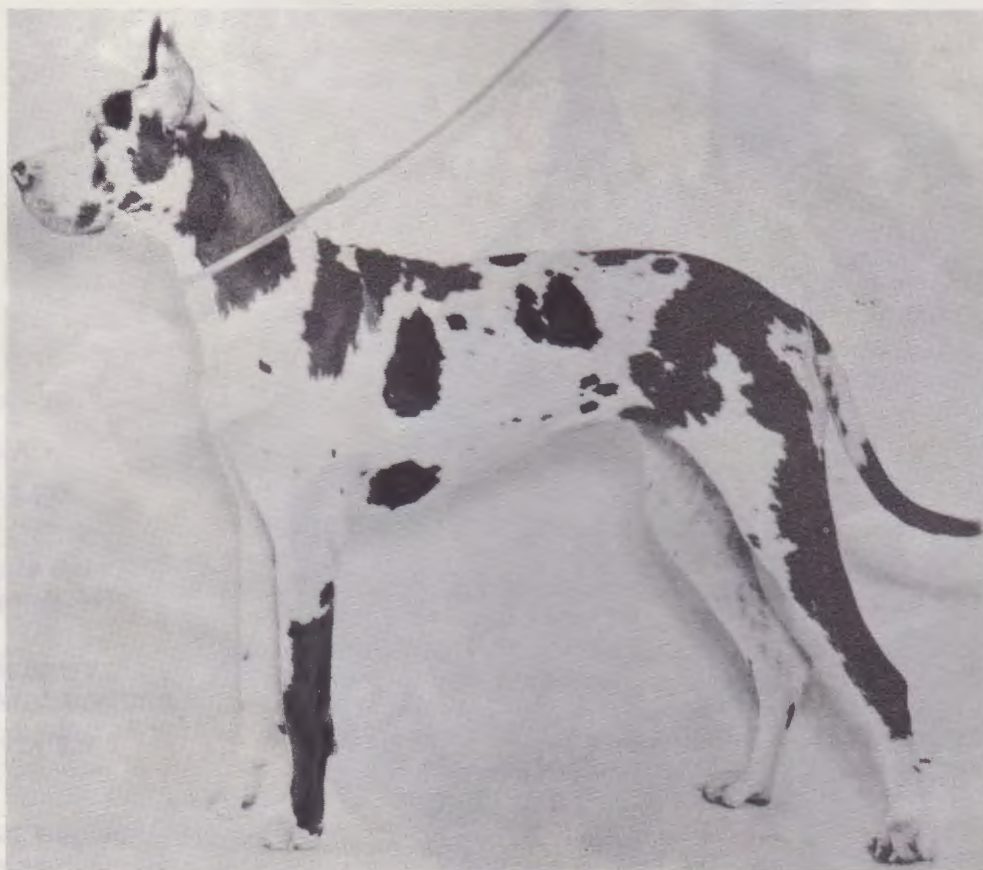
Etalon bringé Or Masque Noir à Monsieur JAIS - 21, rue St Denis - 77400 Lagny  
Tél. 876.23.08



UNICA DE LA TEMPLERIE

(Ch et Bsq Varus u. Harlekin u. Sirène de la Templerie)

à Monsieur M. F. BOYAULT - 20 Avenue du Bois des Falaises - 78670 Villennes s/Seine



VENSKA du DOMAINE de l'EMPEREUR  
(15 mois)

(Karus von der Burburg x Toscane)

Rouen 1er Excellent CAC CACIB Juge M. Montenot

Caen 1er Excellent CAC CACIB

Meilleur Dogue mâles, femelles, toutes couleurs

Juge M. Buon

Paris, La Bastille RCAC - Juge M. Guyomar



IAHRA du DOMAINE de l'EMPEREUR  
arlequine (10 semaines)

ISADORA et IVRESSE du



VEREIN du DOMAINE de l'EMPEREUR  
(Karus von der Nurburg x Toscane)  
Excellent Rouen - Excellent Caen

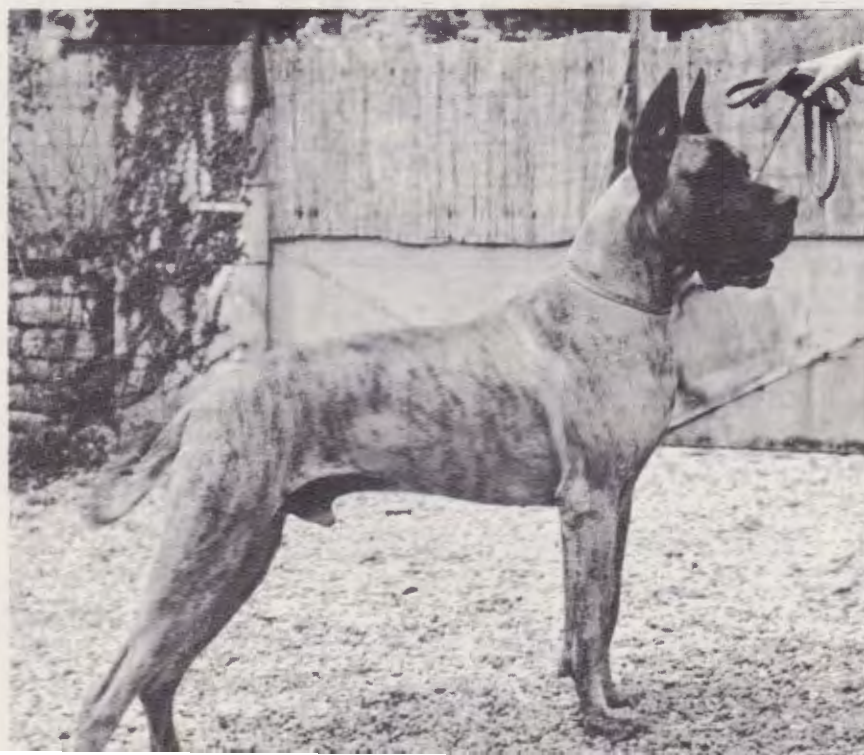
URGO  
DE LA  
TEMPLERIE

(Barbian v. Aquis Gran  
x Qualie de Tapendiola)

à Monsieur WENDT  
- Les Sapins - TAILLEBOURG

17350 - St SAVINIEN  
Tél. 5

1er Excellent CAC Cognac  
Guéret - Royan



# LE TRAIT D'UNION DU D.C.F.

## EDITORIAL

Le Salon du concours agricole a fermé ses portes et l'exposition de Championnat de France 1974 s'est déroulée dans une bonne ambiance, mais dans un indescriptible chaos. Les visiteurs, plus nombreux, chaque année obstruaient complètement les allées et c'était un tour de force d'amener nos dogues dans le ring. Les rings, qui heureusement étaient deux, étaient trop petits pour des classes de 18 ou 20 dogues. Des batailles éclatèrent, heureusement sans dommages. N'étant que spectateur, il m'a été loisible d'admirer d'excellentes classes de femelles fauves et bringées, puis de noires et arlequines. J'ai moins bien vu les mâles que me cachaient une haie de spectateurs qui avaient envahi le ring.

Les notes des juges ne me parviendront pas pour ce numéro d'Avril. J'espère pouvoir les faire passer en Juin. Je profite de cette occasion pour signaler à tous ceux qui me réclament la parution des notes de leur chien que je ne peux faire paraître que celles qui me sont envoyées par les juges. J'ai réclamé en vain, celles de Mr. NAUER (Suisse) qui jugeait les mâles l'an dernier à Paris. J'ai beaucoup regretté de ne jamais les recevoir.

Voici donc aujourd'hui la liste des gagnants :

Classe ouverte fauves et bringées - (Juge : Mr. BUON)

VAHINE DE LA TEMPLERIE à Mme PINCEMIN - MERAT

CAC - CACIB - Meilleure femelle

VICHNOU DU MELHOAT à Mr. GUENVER

CAC Rés. - CACIB Rés.

Classe ouverte femelles arlequines et noires

VIKI DE MOURRE FRAIS à Mr. FIGUERES

CAC - Rés. CACIB

VENSKA DU DOMAINE DE L'EMPEREUR à Mme LEFEBVRE

Rés. CAC

Classe Champions

SYMPHONIE DE LA TEMPLERIE à Mr. MAUDRICH

CACIB

Classe ouverte femelles fleues

ULLOA DU DOMAINE DE LA FERTE à Mme RENOUX

CAC - CACIB

Classe ouverte mâles fauves et bringés - (Juge : Mr. NOUC - Al.)

VASKO DE L'AYGUES RIVER à Mr. SICARD

CAC - CACIB Rés.

TSAR DU DOMAINE DE CERCOEUR à Mr. PIOT

CAC. Rés.

Classe Champions

OPALE V. HARLEQUIN à Mr. WIPPERFURTH (Al.)

CACIB - Meilleur mâle

Classe ouverte mâles bleus

U'MEISSEN DES ALANS DE LA HUBOISE à Mr. IACOPONELLI

CAC - CACIB

UTRECHT DES ALANS DE LA HUBOISE à Mr. DUBOIS

Rés. CAC - CACIB Rés.

Classe ouverte mâles arlequins

VARUS DE CASSIOPEE à Mme VATIN

CAC - CACIB

VESTRI DE MOURRE FRAIS à Mr. PUIG

Rés. CAC et CACIB - Rés.

J'ai été pour ma part agréablement surprise par la qualité des dogues présents et c'est très sincèrement que je félicite les heureux propriétaires des lauréats et des autres.

La Présidente.

---

QUELQUES EXPOSITIONS ETRANGERES

---

|                 |                                                                                                        |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 27 - 28 Avril   | <u>STUTTGART</u><br>Helmut Simon, 7033 Herrenberg<br>Lerchenweg, 16                                    |
| 11 - 12 Mai     | <u>SAARBRUCKEN</u><br>Helmut Häussner, 6601 Eschringen<br>Gräfinthaler Strabe 27                       |
| 25 - 26 Mai     | <u>OSNABRUCK</u><br>Fritz Rasch, 4551 Achmer/Bramsche,<br>Grünegras                                    |
| 18 Août         | <u>BREMEN</u><br>Dr Gerhard Steinfeldt, 28 Bremen<br>Neustadtscontrescarpe 160                         |
| 20 Octobre      | <u>OFFENBURG</u><br>Helmut Simon 7033 Herrenberg<br>Lerchanweg 16                                      |
| 9 - 10 Novembre | <u>KOLN (Bundessieger - Zuchtschau)</u><br>V.D.H. - Geschäftsstelle - 46 Dortmund<br>Schwanenstrabe 30 |

ADRESSE DES SOCIETES ORGANISATRICES

---

BELGIQUE

Union Cynologique Saint-Hubert  
25, Avenue de l'Armée  
BRUXELLES

|                        |                                                                                                                            |
|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>PAYS-BAS</u>        | Raad van Beheer op Kynologisch<br>Gebied in Nederland<br>Emmalaan 16<br>AMSTERDAM                                          |
| <u>LUXEMBOURG</u>      | Union Cynologique du Grand Duché<br>de Luxembourg<br>42, rue J. P. Huberty<br>LUXEMBOURG                                   |
| <u>SUISSE</u>          | Schweizerische Kynologische Gesellschaft<br>Postfach 2307<br>BERNE 1 Fächer                                                |
| <u>ITALIE</u>          | Ente Nazionale della Cinofilia Italiana<br>21 Viale Premuda<br>MILAN                                                       |
| <u>AUTRICHE</u>        | Osterreichischer Kynologen-Verband<br>Karl-Schweighofer - Gasse 3<br>VIENNE                                                |
| <u>TCHECOSLOVAQUIE</u> | Federaini Vybor Mysliveckych Svazu<br>7 Husova<br>PRAGUE 1                                                                 |
| <u>HONGRIE</u>         | Magyar Ehtenyésztok Orszagos Egyesülete<br>Wallenberg U.2<br>BUDAPEST XIII                                                 |
| <u>YUGOSLAVIE</u>      | Fédération Cynologique de la République<br>Fédérative Socialiste de Yougoslavie<br>Rue Aleske Nenadovica 19-23<br>BELGRADE |
| <u>PORTUGAL</u>        | Clubs Portugues de Canicultura<br>Praça D. Joao Da Camara 4<br>LISBONNE 2                                                  |
| <u>DANEMARK</u>        | Dans Kernelklub<br>Nordrebrogade 40<br>COPENHAGUE                                                                          |
| <u>MONACO</u>          | Société Canine de Monaco<br>Palais de Congrès , Avenue d'Ostende<br>MONTE CARLO                                            |
| <u>ESPAGNE</u>         | Real Sociedad Central de Fomento<br>de las Razas Caninas en Espana<br>Los Madrazo 20<br>MADRID 14                          |
| <u>POLOGNE</u>         | Zwiazek Kynologiczny w Polsce<br>Nowy Swiat 35<br>WARSCHAU                                                                 |

AUTRES EXPOSITIONS ETRANGERES EN 1974

6 - 7 AVRIL

MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)  
CACIB  
Société Canine de Monaco  
Palais des Congrès  
Avenue d'Ostende  
MONTE CARLO (Principauté de Monaco)

|                        |                          |            |
|------------------------|--------------------------|------------|
| 6 - 7 AVRIL            | <u>LUXEMBOURG</u>        | Luxembourg |
| 15 AVRIL               | <u>LEEWARDEN</u>         | Hollande   |
| 20 - 21 AVRIL          | <u>INSBRUCK</u>          | Autriche   |
| 27 - 28 AVRIL<br>4 MAI | <u>BUDAPEST - TIHANY</u> | Hongrie    |
| 28 AVRIL               | <u>GAND</u>              | Belgique   |
| 3 - 4 - 5 MAI          | <u>EINDHOVEN</u>         | Hollande   |
| 18 - 19 Mai            | <u>AALBORG</u>           | Danemark   |
| 25 - 26 Mai            | <u>GRAZ</u>              | Autriche   |
| 1 - 2 - 3 Juin         | <u>ARNHEM</u>            | Hollande   |
| 8 - 9 Juin             | <u>VIENNE</u>            | Autriche   |
| 16 Juin                | <u>BRUXELLES</u>         | Belgique   |
| 22 Juin                | <u>BOGOTA</u>            | Colombie   |
| 22 - 23 Juin           | <u>COPENHAGUE</u>        | Danemark   |
| 23 juin                | <u>BOGOTA</u>            | Colombie   |
| 13 - 14 Juillet        | <u>SPA</u>               | Belgique   |
| 24 - 25 Août           | <u>ODENSE</u>            | Danemark   |
| 25 Août                | <u>MENIN</u>             | Belgique   |
| 7 - 8 Septembre        | <u>LINZ</u>              | Autriche   |
| 15 Septembre           | <u>LAUSANNE</u>          | SUISSE     |
| 21 - 22 Septembre      | <u>ANTWERPEN</u>         | Belgique   |
| 12 - 13 Octobre        | <u>WIEN TULIN</u>        | Autriche   |
| 13 Octobre             | <u>CHARLEROI</u>         | Belgique   |
| 9 - 10 Novembre        | <u>HERNING</u>           | Danemark   |
| 23 Novembre            | <u>MEXICO</u>            | Mexique    |
| 24 Novembre            | <u>MEXICO</u>            | Mexique    |
| 30 Novembre            | <u>MEXICO</u>            | Mexique    |
| 1er Décembre           | <u>MEXICO</u>            | Mexique    |

# ELEVAGE ET FISC

(Suite)

## b) IMPOT SUR LE REVENU

Si le critère de l'imposition à la patente est le but lucratif, celui de l'imposition à l'impôt sur le revenu est la taxation des diverses sources de revenus que celles-ci découlent d'un travail.

Pour l'éleveur, les données seront donc pratiquement les mêmes que pour la patente :

- les petits élevages ne seront pas imposables car déficitaires;

les gros élevages qui permettent à leurs propriétaires de tirer une

- les élevages moyens devront être rattachés soit aux petits soit aux gros élevages et suivre le sort de ceux-ci ; pour être considérés comme non-imposables les élevages moyens devront fournir, si nécessaire, la même preuve que pour la patente (prouver la non rentabilité de l'élevage grâce à un compte d'exploitation).

Il convient de noter que , jusqu'à maintenant, l'élevage canin lorsqu'il était imposable, relevait de la catégorie Des revenus commerciaux, l'éleveur étant imposable d'après un bénéfice forfaitaire, le forfait ainsi fixé devant être aussi près que possible du bénéfice réellement réalisé. Par un arrêt du 6 Février 1970 (requête n° 70 512), le Conseil d'Etat vient de décider que l'élevage des animaux constitue dans tous les cas une activité agricole relevant de la catégorie des bénéfices agricoles ; Les bénéfices des élevages canins seront donc fixés de la façon suivante :

- dans les départements où la Commission départementale aura fixé un tarif particulier pour les élevages canins (probablement en fonction du nombre de lices), ce tarif sera appliqué sauf option pour le bénéfice réel ;

- dans les autres départements, le tarif des cultures générales devra être appliqué, c'est-à-dire que la superficie du terrain utilisé pour l'élevage sera multipliée par le tarif à l'hectare afin de déterminer le bénéfice (le bénéfice à l'hectare étant de l'ordre de 200 F., autant dire que les éleveurs canins ne seront pratiquement pas imposés dans ce deuxième cas).

Pour les revenus de 1966 à 1969, les éleveurs imposés dans la catégorie des bénéfices commerciaux pourront obtenir le remboursement de la quasi-totalité de l'impôt payé en demandant au directeur des impôts de leur département d'être imposés dans la catégorie des bénéfices agricoles (généralités des cultures).

#### c) T.V.A.

L'élevage canin relevant du domaine agricole suit le régime de droit commun des agriculteurs et de ce fait n'est pas passible de la TVA (qu'il s'agisse d'un petit ou d'un gros élevage).

### PENSION POUR CHIENS

La pension pour chiens est considérée comme une activité professionnelle et de ce fait est soumise à un régime fiscal nettement différent de celui de l'élevage. Lorsque la pension est annexe d'un élevage, il y a lieu, sur le plan fiscal de dissocier les deux activités, chacune de celles-ci étant régie par les règles fiscales qui lui sont propres ; une exception est toutefois à noter dans le cadre de la patente et sera traitée lors de l'étude de celle-ci.

#### a) PATENTE

La pension pour chiens est passible de la patente en qualité de : "tenant un établissement pour l'élevage , le dressage ou la prise en pension des chiens".

En pratique, les personnes qui prennent en pension pendant l'été, à un prix raisonnable, deux ou trois chiens, seront généralement ignorées du service, soit que l'administration ignore leur activité, soit qu'elle ne juge pas à propos de les imposer à la patente car cette dernière engloberait la majeure partie du bénéfice.

Si vous prenez en pension des chiens pendant les vacances de Pâques et durant l'été, et si vous n'êtes pas passible de la patente à raison de votre élevage, vous pouvez demander à être imposé à la patente pour votre pension pour chiens à titre saisonnier ; ce mode d'exploitation vous obligera à n'ouvrir votre pension que durant moins de six mois (consécutifs ou non) mais entraînera une diminution de votre patente de l'ordre de 30% à 40%.

Si vous faites élevage et pension, et si vous n'êtes pas patentable pour votre élevage, votre patente de "pension" sera calculée en fonction des éléments suivants :

- locaux et terrains destinés aux pensionnaires si ces installations sont nettement indépendantes de l'élevage ;

- totalité des locaux et terrains destinés soit à l'élevage soit à la pension s'il y a interdépendance des diverses installations, (il s'agit de l'exception prévue dans le préambule).

#### b) IMPOT SUR LE REVENU

La pension pour chiens est imposable à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices commerciaux ; sauf option pour le bénéfice réel, le montant du Bénéfice commercial est égal au forfait librement débattu entre le contribuable et l'administration.

#### c) T.V.A.

La pension pour chiens est passible de la T.V.A.

Le calcul de la T.V.A. étant assez complexe, nous ne rentrerons pas dans les détails, cependant il est indispensable de savoir que lorsque la T.V.A. due ne dépasse pas 1 200 Frs par an, celle-ci n'a pas à être versée à l'Etat ; d'autre part, lorsque l'impôt du est compris entre 1 200 F. et 4 800 F. une réduction plus ou moins importante du montant de l'impôt est accordée.

A titre de règle pratique, il convient de savoir que lorsque le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 6 410 F. vous n'êtes pas passible de la T.V.A. (impôt inférieur dans tous les cas à 1 200 F.).

#### P E R S P E C T I V E S   D ' A V E N I R

Quelle évolution de la fiscalité peut-on raisonnablement envisager dans les années à venir en ce qui concerne l'élevage ?

Les agriculteurs et les petits éleveurs de porcs ou de poules étant exonérés de la patente, il est fort possible que tous les élevages canins soient un jour exonérés de la patente.

Aucune modification n'est à prévoir en ce qui concerne l'impôt sur le revenu.

Par contre, attendez-vous dans un avenir plus ou moins proche (5 ans 10 ans, ou ... 25 ans) à voir le secteur agricole assujéti en totalité à la TVA, le premier pas a déjà été fait en permettant aux agriculteurs d'opter pour le régime de la TVA, option qui a été suivie par de nombreux ruraux. Cet assujétissement à la TVA ne serait cependant pas catastrophique pour les petits élevages, car avec les données actuelles de la TVA, ne seraient impossibles que les élevages réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 17 000 F.

J'espère que cet exposé, malheureusement trop technique, quoique trop bref pour être parfaitement précis, n'aura déclenché ni migraine, ni sommeil prématuré. Si certains lecteurs désirent des renseignements complémentaires ou des conseils, je me tiens volontiers à leur disposition et répondrai de mon mieux aux lettres qu'ils seraient amenés à m'adresser.

Michel PREVOT

Inspecteur des Impôts

(Courtoisie Revue "Teckels" organe du CAT, Club des Amateurs de Teckels)

---

## A PROPOS DES TROUBLES GASTRO-HEPATIQUES

---

Du nain au géant, tous les chiens ont le même système vital régi par les mêmes lois biologiques. Chez les grandes races, l'effort demandé par l'organisme pour atteindre, à la suite d'une croissance prodigieuse, son plein développement, est difficilement concevable. Il suffit pourtant de se rappeler qu'il faut 18 à 20 ans à un homme pour atteindre le niveau de développement d'un Dogue de 18 - 20 mois, pour s'en faire une idée. On comprend aisément que l'une des pièces maîtresses de ce tour de force soit le système digestif. Très sollicité, tant en volume d'assimilation qu'en variété de "distillation", le complexe digestif des grands chiens est relativement prédisposé aux troubles de fonctionnement. Ces troubles sont rarement spontanés, et ainsi, beaucoup vivent sans problèmes, heureusement ! Excluons les cas occasionnels d'indigestion et de diarrhées : S'il n'y a pas récurrence après le traitement qui convient, l'alarmisme n'est pas de rigueur. Si, hélas, les cas de diarrhées ou de flaccuosité, ou de vomissement se répètent fréquemment, l'animal est malade, en dépit de son excellent comportement pendant les périodes d'accalmie.

Nous sommes bien souvent complices, avec le vétérinaire, de cet état de choses : oublier que l'estomac, le foie, la vésicule biliaire, les intestins travaillent en synergie, est la faute que nous commettons 8 fois sur 10. Si un dérangement intestinal prend l'allure d'une entérite chronique, par exemple, ce n'est pas un cocktail "sulfamides - antibiotiques - ultra-levure" qui guérira l'animal. Car on soigne alors les effets et non la cause. Et de même pour toute une série de manifestations de troubles digestifs graves qui sont autant symptomatiques de quelque chose de plus profond et "complexe" que pathologiques en eux-mêmes.

Compte-tenu de quelques expériences personnelles, voici le relevé de certains troubles et des analyses et soins qui ont donné de bons résultats.

### SYMPTOMES (relevés au moment des crises)

- Eructation - Appétit exagéré - Flatulence - Le chien s'étire souvent et longtemps.

Ce sont là des signes de troubles gastriques (en général hyper-acidité de l'estomac).

Diarrhées pouvant contenir des traces d'épithélium intestinal - Blanc de l'oeil jaune - Haleine fétide - Vomissements de sucs digestifs à Jeun - Eruption de boutons ou de plaques eczémateuses.

Ce sont là les signes de troubles hépatiques.

## ANALYSES

|                      |                                                                                                                                    |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Analyse d'urine      | Rien à signaler (pour le cas décrit)                                                                                               |
| Analyse d'excréments | Rien à signaler<br>Il est important de ne pas la négliger, car certains vers ou parasites peuvent donner des symptômes identiques. |
| Analyse de sang      | Composition sanguine normale<br>Dosage des TRANSAMINASES, ce qui établit une preuve des mauvaises fonctions du foie.               |

## SOINS

|                       |                                                                                                                                                                                           |
|-----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Troubles gastriques : | "Phosphalugel" en forte dose pendant 1 mois. Dose d'entretien pendant 2 ou 3 mois à suivre.<br>"Mexase" 2 à 3 comprimés 2 fois par jour pendant 15 jours - Arrêter 15 jours et reprendre. |
| Troubles hépatiques : | "Mexase" - "Thioixidène" - "Flubilar" en se conformant aux prescriptions indiquées sur les boîtes.                                                                                        |

(Tous les produits cités font partie de la thérapeutique humaine).

Ayant donc pris entière connaissance du problème, ne voulant pas abuser des thérapeutiques, j'ai essayé d'observer le comportement de l'animal, relativement à son alimentation, ses besoins, etc ...

Par exemple : 1 seul repas par jour donne des résultats négatifs (douleurs stomacales, salivation excessive) - Enrichir l'alimentation en donnant en plus de la ration de viande, du riz ou des pâtes, des soupes de légumes, de l'oeuf, du lait, etc ... ne constitue rien de bien intéressant. A noter que les pansees chez un animal fragile des intestins ou du foie ne conviennent pas du tout. Il ne faut pas oublier que le chien est à priori un carnivore. C'est d'ailleurs simple. Pourquoi se compliquer à composer des soupes "économiques" ou à la "mode", qui nous prennent beaucoup de temps, alors que notre Dogue puise toute sa vitalité et son équilibre dans la viande. Si pour lui faire plaisir, nous le mettons à notre régime, c'est-à-dire : Plats cuisinés, pain, etc ... et que, par chance, son foie résiste, nous risquons d'en faire un énorme tas sans forme et non représentatif de cette belle race. J'ai donc constaté que 2 repas par jour, espacés de 9 heures environ, donnent de bons résultats. Même avancer ou retarder d'une heure le repas, compte-tenu de l'habitude peut provoquer des troubles : l'animal attend sa nourriture, avale sa salive et se déclenche le processus de digestion à vide, d'où Hyperacidité.

La viande de boeuf, contenant 20 à 30 % de graisse, semble constituer le régime le plus approprié - Il est bon d'ébouillanter la viande. Ce qui donne, étant bien entendu que les besoins varient d'un sujet à un autre : Par jour, divisé en 2 repas séparés de 9 heures : 1 kg 5 de viande persillée 600 g. de croquettes - 2 cuillères à soupe de poudre d'os, et C'EST TOUT !

Etant compris que ce régime concerne le chien adulte. Les chiots ou jeunes chiens ayant besoin d'un régime spécial, lacté et vitaminé, qui est indispensable à leur croissance.

Le côté psychologique n'est pas à négliger. Certains sujets se contraignent facilement. J'ai vu des chiens en pleine santé vomir leur repas, parce qu'ils avaient été réprimandés peu de temps après. Cela est peu fréquent, mais à prendre en considération, surtout si l'animal est malade.

Ces lignes sont le compte-rendu d'observations personnelles et vétérinaires. Elles n'ont pas la prétention d'apporter la solution magistrale à ce vaste problème qui se manifeste sous tellement d'aspects différents. Peut-être

RECTIFICATIF EXPOSITION DE MARSEILLE

des 3 et 4 Novembre 1974

---

Nous nous excusons auprès de nos membres des omissions qui se sont glissées dans le palmarès de l'Exposition de Marseille (Juge Mr. MERAT).

CLASSE JEUNES MALES FAUVES

|                                       |              |
|---------------------------------------|--------------|
| VALTUS DE L'AYGUES RIVER à Mme FANTON | 1er Très Bon |
| VADIM DE SOL VIEL à Mr. LUCCIANI      | Très Bon     |

CLASSE OUVERTE FEMELLES FAUVES ET BRINGEES

|                        |          |
|------------------------|----------|
| UKASIA à Mr. STEINMETZ | Très Bon |
|------------------------|----------|

CLASSE OUVERTE MALES ARLEQUINS ET NOIRS

|                                          |                 |
|------------------------------------------|-----------------|
| VAQUERO DE MONTE-CRISTO à Mr. CAROTENUTO | Bon             |
| ULANO DE MOURRE-FRAIS à Mr. CHEVALIER    | 4ème EXC.       |
| VARUS DE CASSIOPEE à Mme VATIN           | EX. 2. CAC Rés. |

CLASSE JEUNES MALES

|                                                  |        |
|--------------------------------------------------|--------|
| VAINQUEUR DU MONT DES DEUX DIABLES à Mme CARLINI | T.B. 2 |
|--------------------------------------------------|--------|

CLASSE FEMELLES ARLEQUINES ET NOIRES

|                                        |                           |
|----------------------------------------|---------------------------|
| VAGHERA DE MOURRE-FRAIS à Mr. BONNAND  | 6ème REXC.                |
| ULLA à Mr. GUYON                       | Très Bon                  |
| UTA DE MOURRE-FRAIS à Mr. CORBORIOU    | Exc. CAC. Rés. CACIB Rés. |
| TYPHAINE DE MOURRE-FRAIS à Mr. MOCQUET | EXC. 3                    |
| URZA DE LA GRISONNIERE à Mr. MAUDRICH  | EXC. 4                    |

CLASSE JEUNES FEMELLES ARLEQUINES

|                                                |          |
|------------------------------------------------|----------|
| VALERYE DU MONT DES DEUX DIABLES à MmeCCARLINI | Très Bon |
|------------------------------------------------|----------|

---

LISTE des SPECIALES et PATRONNEES par le D.C.F.

---

|           |                                                      |                                        |
|-----------|------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| 5 MAI     | <u>BOURG EN BRESSE</u>                               | S.C. du Sud-Est                        |
|           | Mr. DENIZOT - Hôtel de l'Europe - 01 BOURG EN BRESSE | Juge : Mr. SERTELET                    |
| 19 MAI    | <u>SAINTES</u>                                       | S.C. Guyenne Gascogne et Côte d'Argent |
|           | Mr. SENECAT - Montils - 17800 PONS                   | Juge : Mme PINCEMIN                    |
| 2, 3 JUIN | <u>St GAUDENS</u>                                    | S.C. du Sud-Ouest                      |
|           | Mr. DEBATTY - 7, Bd. Bepmale - 31800 St GAUDENS      | Juge : Mme GUYOMAR                     |

- 9 JUIN EU S.C. de Normandie  
Mr. MICHEL -CANU - 28, rue Abbé Feret - 76 - FORGES LES EAUX  
Juge : Dr. Y. M. MERAT
- 23 Juin PARIS CACIB - Exposition Mondiale  
Société Centrale Canine - 215, rue St Denis - 75083 PARIS CEDEX 02  
Juges : Mr. GEIBERGER (Allemagne)  
Mme PINCEMIN (France)
- 7 JUILLET DEAUVILLE S.C. de Basse-Normandie  
34, Avenue Cheron - 14 CAEN  
Juge : Mr. BAUX
- 25, 26 AOUT EVIAN  
Office du Tourisme -74 - EVIAN LES BAINS  
Juge : Mr. DUBOIS
- 22 SEPTEMBRE ST DIE - Exposition d'Elevage (CAC. Championnat du Club  
Juge : Dr. Y. M. MERAT  
Mr. THEOBALD (Allemagne)
- 5, 6 OCTOBRE THIERS Sté Canine du Massif Central  
Mme FIGEL - Le Cros - 63300 THIERS  
Juge : Mme GUYOMAR
-

NOUVELLES D'ELEVAGE

A L'Elevage du VALLON DE FONT RENAUE à Mr. FABRE - 13115 - St PAUL LEZ DURANCE

. la lice fauve NEDDA VON RIEDSTERN a mis bas une portée de 2,1 bringés, 4,0 fauves par Toby de Mourre Frais.

. QUELN DE VALMAIRAN, Arlequine, a été saillie par le Ch. Tenor de Mourre Frais.

A L'Elevage de MOURRE FRAIS à Mr. BAUX - 13115 - St PAUL LEZ DURANCE

. la lice SIDO DE MOURRE FRAIS a mis bas 0,1 arlequin par Uranus de Mourre Frais.

. la lice ROZEL DE MOURRE FRAIS a été saillie par Mario Von Hause-Geco.

Notre membre, Monsieur GUENINCHAULT nous annonce que son étalon

. SANTOS DE LA KAVARDIERE a sailli le 4 Février 1974 la chienne bringée Unabella de la Templerie à Mr. MONNIER.

. SANTOS DE LA KAVARDIERE a sailli le 12 Février 1974 la femelle fauve Sandi de la Templerie à Mme DOUSSOT.

A l'Elevage du MESNIL ROC à Mme BERTHE, Route de Dessignac - La Fontaine Thuaud à Saint-Marc sur Mer - 44600 - Tél. : 70 05 29

. la femelle noire URANE DES BAYONNELLES, saillie par Tiran de Mourre-Frais a mis bas le 6 Février une portée de 11 chiots : 2 mâles arlequins, 3 mâles noirs, 2 femelles noires.

Notre membre Mr. GUENINCHAULT - Ecole Publique - 49380 - Chevagnes les Eaux, Nous fait savoir que sa femelle fauve

. UNIE DE LA VAUDONNERIE (Barbian von Aquis Gran - Razzia) saillie par son étalon SANTOS DE LA KAVARDIERE (Ch. F. Quarlo de la Templerie x Oria de la Kavardière) a mis bas une portée de 18 chiots dont 8 ont été laissés à la mère. Chiots disponibles.

A l'Elevage amateur de VALBONNETTE à Mr. MASSIE J. - 13190 - Le Logis Neuf  
sont entrés :

. UNNI DE SHIRKAN (Svez des Caresses à la MEUTE X Shirza des Caresses à la Meute - Noire.

. TIM DE VALMAIRAN (Ch. I. B. Puk Von Riedstern x Princesse de Valmairan Noire.

. IENA DE LA FORET DE KAYSERSBERG (Ch. du Monde - Ch. d'Allemagne Errol Vom Saarland x Tilsit de la Templerie) - Fauve.

. IXELE DU MONTE CINTO (Ulysse de la Plaine des Roses x Unni de Shirkan). Bleue.

Notre membre Mr. VALET Gérard - 12, Cours des Boulangers - 77990 - Le Mesnil Amelot nous fait savoir que son Affixe de la

. FLACHE AUX OIES a été retenue par la F.C.I.

Notre membre Mme KOGLER - 47, Avenue du Château - 77340 Pontault-Combault nous fait savoir que son étalon

. TIBURCE TAHLAB a sailli Quérída des Caresses à la Meute à Mr. GUILLOT. Celle-ci a mis bas 10 chiots dont 7 ont été laissés à la mère.

Notre membre Mr. Y. CRAUSAZ, Route de Rogeland - Les Maladières - 01170 Gex, nous informe que sa femelle

A l'Elevage du GUE DE LA MICHARDIERE à Mme Simone MICHARD - St Cirgues de Prades  
07 - Lavelade d'Ardèche,

- . la femelle fauve VANIA DU GUE DE LA MICHARDIERE a mis bas le 28 Février une portée de 2,2 bringés - 2,0 fauves par Velox de la Commune à Mr. ORENBUCH - Chiots disponibles.

Notre membre Mme BELLIN DU COTEAU nous fait savoir que sa femelle

- . VESTA DE MOURRE-FRAIS a mis bas par le Ch. de Fr. Ténor de Mourre-Frais Chiots disponibles. 6, Chemin du Puits de Roulle - 30000 Nîmes  
Tél. 21 86 76

POUR LES NOUVELLES D'ELEVAGE ET LA RUBRIQUE "ETALONS"  
QUE NOS MEMBRES VEUILLENT BIEN INSCRIRE LEURS INFORMATIONS SUR FEUILLE SEPARÉE. ILS FACILITERONT GRANDEMENT NOTRE TACHE.

MERCI.

Notre exposition d'Elevage aura lieu cette année le 22 SEPTEMBRE 1974 à  
ST DIE (Vosges) - RETENEZ CETTE DATE !

A l'Elevage de LA PANETIERE - La Poste de Boisseaux sur toute Nationale 20  
20310 - Janville

- . ULRICH DU DOMAINE DE LA PANETIERE a sailli le 24 décembre 1973 la chienne Tania du Domaine de la Ferté avec succès, et 15 jours après la femelle Touly du Domaine de Cercoeur à Mme FERNETTE

A l'Elevage des ALANS DE LA HUBOISE à Mr. DUBOIS Alain - 2 bis, rue Sadi Carnot  
59211 Santes - Tél. 50 01 21

- . la femelle bleue TRIQUA DES ALANS DE LA HUBOISE a mis bas le 8.2.74 une portée de 8 chiots 0,2 bleues ; 1,4 noirs par l'étalon noir Trench von Brackvenn à Mr. HAPLENCOUR
- . l'étalon de l'élevage SIGISMOND a sailli le
  - 21.2 la femelle bleue Sara de la Huboise au chenil,
  - 27.2 la femelle bleue Siria de la Huboise au chenil,
  - 12.3 la femelle bleue Vena des Alans de la Huboise à Mme DESCHAMPS  
Dore l'Eglise
- . l'étalon bleu de l'élevage UTRECHT DES ALANS DE LA HUBOISE a sailli le
  - 11.3 la femelle bleue Tara des Alans de la Huboise au chenil.

. A l'Elevage de LA GRISONNIERE à Mme MAUDRICH - 23, rue du Gal de Gaulle  
77 - LORREZ LE BOCAGE

. VOLVO DU DOMAINE DE LA FERTE a sailli :

- Siska de la Templerie, à l'élevage
- Véra de Mourre-Frais, "
- Ch. Int. Symphonie de la Templerie, à l'élevage
- Varlem du Bas-Bleu à Melle LELUC
- Tanit de la Templerie à Mr. MARTIN
- Vendéenne des Terres de la Rairie à Mr. VERDEJO
- VIGIE de la Cabre d'Or à Mr. BOUTON

. Au même élevage, la femelle VANIA DES PLAINES DE BEAUCE a mis bas  
0,1 arlequins et 3,0 noirs.

. TROCK DE LA GRISONNIERE a sailli

Valda de la Grisonnière.

A L'Elevage des TERRES DE LA RAIRIE à Mme PINCEMIN-MERAT - 63570 JUMEAUX  
Tél. 24

. la femelle VALKYRIE de MOURRE FRAIS a mis bas une portée de 4,2 noirs  
par le Ch. Int. Trophée de la Forêt de Kaysersberg à Mme MARCLE

. No re membre , monsieur IACOPONELLI, 47, rue Poncaré - 95620 - PARMAN

. nous informe que U'MEISSEN DES ALANS DE LA HUBOISE, mâle bleu, a sailli

le 7 Mars 1974, la femelle bleue Régina de la Templerie à Mme  
WITTMER de Gaillon, et les 19 et 20 Mars 1974, la femelle bleue  
Utica des Alans de la Huboise du Domaine de l'Empereur à Madame  
BOYAUT de VILLENES S/SEINE

. Notre membre Madame ROCHU - La Belle Etoile - Bagner Pican - 35120 DOL DE  
BRETAGNE

nous signale qu'elle dispose d'un mâle bringé issu du ch. Quarlo de la  
Templerie et de Ulrike x Cyrus v. Saarland x Heike v. d. Vionigsbirke.  
Prendre contact.

EXPOSANTS - Pensez à l'Exposition de la BOURBOULE le 21 Juillet 1974

Patronnée par le Club - Juge : Mr. SENECA

Nombreux Trophées, médailles, cendriers,

Demandez vos feuilles d'engagement à

la Sté CANINE DU MASSIF CENTRAL

Dr. FERRANDON - 7,9 Bd. Côte Blatin

63000 CLERMONT FERRAND

RUBRIQUE ETALONS

=====

VARIETE FAUVE ET BRINGE

-----

- TIBURG DU DOMAINE DE CERCOEUR, étalon fauve à Mr. VALLE Michel, 76 St Georges s/Fontaine le Bourg. (Quinck du Domaine de la Ferté x Radna du Domaine de la Ferté).
- TSARS DU DOMAINE DE CERCOEUR (Quinck du Domaine de la Ferté) LOF 6584/388, Etalon bringé à Mr. DECHAMP Alain - 22, rue Gaston Cordier - 76 DIEPPE  
Tél. 84.32.83
- SYLLA (LOF 6173) né le 10.3.69, fauve masque noir à Mme DISDIER - 05 Vallouise (Ear Royal x Qualie de Tapendiola)
- PUMA DE LA TEMPLERIE (Ch. et Bsg Logos de la Templerie x Gilda Von Kuerenberg) étalon fauve, ferait saillies. Madame MARIETTE - 74 Cordon.
- RUDOLPHE DU DOMAINE DE LA FERTE (Ossian de la Templerie x Paprika du Domaine de la Ferté) Etalon fauve, ferait saillies. Plusieurs 1ers Prix. EX. CAC CACIB Rés. à Melle Patricia BRUNEN - 118, rue Lady Ashburton - TAVERNY -  
Tél. 960.00.32
- QUASTOR VON KUERENBERG, né le 26 Mai 1972 - LOF 9521/626 Bringé or (Welsieger Kondor von Kuerenberg x Ch. Heuke von Kuerenberg) au Docteur LAFONT 39240 Arinthod - Tél. 44
- ARES V. REMCHINGER SCHLOSS (Ch. Orlow v. d. Stadt, Hamburg x Diana v. Drei Fitchen) étalon bringé à Madame JAIS. 21, rue St Denis - 77400 LAGNY
- URAL DE LA TEMPLERIE, fauve masque noir (Sphinx de la Templerie x Tanagra de la Templerie) 1er EXC. à Mr. J. MALPAS - 33430 BAZAS
- PINOCCHIO DU BOIS PAPA (Lotus Vanac de Castel x Locresa du Bois Papa) étalon bringé à Mr. Jacques HONTOY - 8, Avenue Daumesnil - 75 - PARIS 12°
- Ch. Int. QUITO DE LA TEMPLERIE (Otti de Terbel x Maja de Terbel) bringé à Mme DUVAL - 2, et 4, rue Armand Thibaud - 21 - LONGVIC - Tél. 30.20.42
- DOMOFENDI'S ROCK, fils de Champions ferait saillies, 1er Prix EXC. Fontainebleau C.J.M. à Mme LARCHER - 13, rue A. de Musset - 92 MALAKOFF
- TONNY DE LA ROCHE AUX DIABLES, bringé né le 27 Avril 1970 (Ch. Orlow v. d. Stadt Hamburg x Paula) à Mme WENDLING - 9, rue d'Ingersheim - COLMAR  
Tél. 41.36.61
- Ch. Int. RUDY DE LA TEMPLERIE (Ch. et Bsg Orlow v. d. Stadt Hamburg x orora de Terbel) Etalon bringé à Mme FROSSARD-SIMON. Les Belles Lances - 19, rue Jean Moulin - 78 - MANTES LA VILLE
- TOBY DE MOURRE FRAIS - Bringé or - Nombreux CACIB (Quigor de Mourre Frais x Meike de la Templerie) à Mr. BAUX Marcel - 13115 St PAUL LEZ DURANCE  
Tél. 25 80 91
- TZAR DU DOMAINE DE CERCOEUR, étalon bringé CAC. Rés. Paris 1974 à Mr. PIOT

(Fauves et bringés - suite) - 15 -

Ch. DE France 1974 VASKO DE L'AYGUES RIVER (Bjorn v. Orion x Taiga de l'Aygués River) fauve à Mr. SICARD - Route de Limoux - 11000 CARCASSONNE  
Tél. 25 37 76

SANTOS DE LA KAVARDIERE (Ch. de France Quarlo de la Templerie x Oria de la Kavardière) 1er Exc. CAC-CACIB. Meilleur Dogue Deauville 1971 à Mr QUENINCHAULT. Ecole Publique - 49 CHEVAGNES LES EAUX

Ch. de France STEFF DE TAPENDIOLA (Ordos de Terbel x Olgio de la Templerie) étalon fauve à Mme DUBREUIL - L'Aiguille 87 BOSMIE

SAM DE LA TEMPLERIE (Ch. et Bsg Arn von Riedstern x Maja de Terbel) étalon fauve à Mr. J. P. DRAYE - 02 CELLES S/AISNE - Tél. 9 à CELLES

SOCKY DE LA TEMPLERIE - Etalon bringé (Ch. de Fr. Quarlo de la Templerie x Orore de Terbel) à Mr. MENANTEAU Ch. - 14, Place St Louis - 41 BLOIS

TIVOLI (LOF Importé de Belgique) bringé or masque noir. Exc. Joigny 1972 à Mme DUVAL - 2, rue Armand Thibaud - 21 LONGVIC - Tél. 30.20.42

Ch. Int. SHERZO DU CASTEL DE LA MICHODIERE (Ch. Int. Quito de la Templerie x Pia du Domaine de la Ferté) Etalon fauve, masque noir (10 CACIB à 3 ans) à Mme DUVAL - 2, rue ARmand Thibaud - 21600 LONGVIC - Tél. 30.20.42

Ch. du Club 1972 TEMPLIER DE LA TEMPLERIE (Barbian v. Aquis Gran x Ch. Ruby de la Templerie à Mme PICHOR

TARIM DE LA TEMPLERIE (Bobin du Domaine de la Ferté x Qualie de Tapendiola) Fauve à Mme BRETEAU - 33, Avenue de la Libération - 87 LIMOGES

BODO V. STOLZEHAHN (Zar v. Ulmer Munster x Yvette v. Furst Bismark, étalon bringé à Mr. Y. CRAUSAZ - Les Maladières - 01170 GEX

CASSANDRA'S SHERIFF (Ch. I. B. 1965-66 - Ch. du Luxembourg Bsg 68 - Ch. Belgique (Bert v. Marienwaard x Psiltane du Domaine de la Ferté) bringé - 8 fois excellent en 1972 sous 8 juges différents. CACIB Bruxelles 1972 à Mr. J. ORENBACH 16 - Communes - 1302 DION VALMONT - Belgique - Tél. 010 260 66

ULYSSE DE LA VAUDONNERIE (Barbain V. Aquis Gran x Razzia) étalon bringé orangé. Excellent reproducteur à Mme BOYAULT -20, Avenue du Bois des Falaises 78870 VILENNES S/SEINE - Tél. 975 83 19

SERGE VON BRACKVEN, étalon fauve doré (Ch. I. B. 65, 66 Ch. Luxembourg Bsg 68, Ch. Belgique) Bart von Marienwaard x Arete von Aquis Gran.) à Mme DESENFANS - Rue Ferté - 62000 GOSSELIES (Belgique) Tél. Charleroi 45 14 25

OZORBA DU BOIS DE LOUVRANGE (Nelson du Domaine de la Ferté x Luchie du Domaine de la Ferté) à Mme DESNEFANS, rue Ferté - 62000 GOSSELIES (Belgique)  
Tél. Charleroi 45 14 85

URGO DE LA TEMPIERIE (Barbian v. Aquis Gran x Qualie de Tapendiola) bringé or masque noir, 3 fois Ex. CAC en 1973 à Monsieur WENDT. Les Sapins - Taillebourg - 17350 St SAVINIEN - Tél. 5 Taillebourg

URSUS DE BRATAND - Etalon bringé né le 20.9.71 - Jago Von Kuerenberg x Silly de la Templerie. Plusieurs Excellents et R.CAC à Mr. Jean-Claude MARIETTE 83, Avenue de Marinville - 94100 SAINT MAUR - Tél. 883 38 86

VARIETE ARLEQUIN ET NOIR

=====

- VOLTAIRE DE LA GRISONNIERE (Tiguer de la Grisonnière x Rebecca des Caresses à la meute, mâle très blanc, 1er Prix C.J. Rouen 1973 à Mr. MASBOU, 77, route de Paris - 95400 VILLIERS LE BEL
- RENDALL DU DOMAINE DE LA FERTE (Ch. Int. B. Othello de la Templerie x Peg du Domaine de la Ferté, fille de King b.d. Stadt Hamburg à Mme DESENFANS 2, rue de la Ferté - GOSSELIES (Belgique)
- RAMSES DES CARESSES A LA MEUTE (Néarko de Christmas x Isabelle v. Harlequin) noir à Mr. BALERIA - 45 - MALHERBES.
- SADJI DES LYSBELLES, arlequin (Ch. Lip de la Templerie x Priscilla de la Temple-rie) à Mr. LAGE Alain - Rue des Remparts - 87 - PIERRE BUFFIERE
- QUOSMOS DE VALMAIRAN (Ch. Int. Bsg Puk v. Riedstern) hors Gina v.d. Rosshalde, arlequine CAC - CACIB - Meilleur Dogue, Monte Carlo 1970 à Mr. ARROYO - 6, Av. Maréchal Foch - 64 BAYONNE - Tél. 25.22.28
- OSCAR (Neptune de la Coquette d'Azur x Jaffra) noir à Mme BOSVY - Villa "Mon Paradis" - Rue Amiral de Grasse - 83 - TOULON
- UGO (Quern d'Ericeira x Puce de Christmas) noir à Mr. VANDEN DRIESSE, 9, rue des Corderies - 59340 ROSENDAEL. Tél. 66.37.68
- USCHI DE MOURRE-FRAIS - étalon noir (Ch. Int. Puk de Mourre-Frais x Queen de Valmairan - Ch. du Club 1972. Meilleur mâle. 2ème au Ch. de France - à Melle GUEPRATTE - Villa Orlamonde - Vallée Verte - 06410 BIOT
- QUERIDO DE MOURRE-FRAIS (Ch. Int. Zorn v.d. Schwenebrucke x Ch. Nadda de Mourre-frais) à Mme AUBRY - Ecole Maternelle des Minimes - Bd. Dutasta - 83 TOULON
- RAMSES (Nearco de Christmas x Inka v. Arch. Noah) étalon noir à Mr. W. KOWALSKY 27, rue Pasteur - 77 BOURNOIS
- QUIPO DE LA VALLEE DU LAY - Etalon arlequin à Mme BEL Jean-Pierre - Rue des Genêtes - 95 BESSANCOURT
- SIAM - RI 23751 - Mâle noir 1er Prix T.B. à Monsieur GINAC - 118, Av. Jean Jaurès - 95 MONTFERMEIL - Tél. 936 35 54
- Ch. Int. PUK DE MOURRE-FRAIS - Etalon noir à Monsieur RAMON - Campmany CONDEMINAS Paseo del Caudillo - 34 - BADALONA (Espagne)
- ULEX DE CHANTOSSEL, noir (Snoupy de Mourre-Frais x Tigra de Chantossel) 1er Exc. à Candé 73 à Mme E. MARTIN - La Haugardière, route de Montrichard 37400 AMBOISE - Tél. 9.92
- DAUPHIN ZUM SILBERGROSCHEN, mâle arlequin (Mario v. Ermitage x Baroness zum Silbergröschchen) Prod. Claire ALT. - 664 MERZIG - Sarre - Thielstrasse 45.
- TALENKO DU CHALET ROSE - (Ch. du Club 1972, Etalon arlequin à Mr. TRIBOTE - 8, rue du Pont Garant - 91 BURES SUR YVETTE
- TRISTAN DU TABERG (Rock de Valmairan x Regatte de la Vallée du Lay) Plusieurs CAC - CACIB à Mme DECOITTIGNIES - 91, rue Edith Cavell - 94 VITRY

QUIDAM, arlequin pur à Mr. Jean-Louis MOREAU - 5, rue d'Illiers - 45000 ORLEANS  
Tél. 87.70.15

TROLL DE MOURRE-FRAIS - Arlequin pur (Querido de Mourre-Frais x Rozel de Mourre-Frais) 20 Premiers Prix Excellent, Médaille d'Or Barcelonne 73 - Excellent Paris 73 à Mme CEZAR - 20, rue Dinetard - 31400 TOULOUSE

Ch. Int. RAMAGE DES CARESSES A LA MEUTE (Nearko de Chrismax x Isabelle v. Harlekin hors King v.d. Stadt Hamburg) arlequin CAC - CACIB - 20 Premiers Prix Excellent à Mme CARLINI - REBAUT LE HAUT N° 100 - Route de Maraussan 34 BEZIERS.

OTHELLO DE VALMAIRAN (Pük von Riedstern x Ramona von Philosophenwal) à Monsieur COQUEGNIOT - 80, rue de Paris - 99 AUXERRE (Arlequin)

O'WISTH né le 6 Nov. 1967 - T.I. 22.606 - Arlequin à Mr. BROSSE - 9, rue Ch. Viard - 74 SALLANCHES

MARIO V. HAUSE-GECO - Arlequin à Mr. BAUX, Allée des Platanes - 13, ST PAUL LEZ DURANCE (Ch. Catov v. Riedstern x Fée v. d. Rottburg).

RAMSES DE LA TEMPLERIE (Phillis du Domaine de la Ferté x Vasta v. Henneberg) 2ème Exc. à Mme RASPILLER - 44, rue de la Louvrois - 88 GLOBEY

PHÉLIX DE LA TEMPLERIE (Prinz v.d. Pfalz x Vasta v. Henneberg) CACIB Strasbourg 1968 à Mr. ROUAULT - Rôtisserie de l'Etrier - 4, Place de la Paix - 68 LANDSER

SIM DE MOURRE-FRAIS (Ch. Int. Pük de Mourre-Frais x Quarlo de Mourre-Frais) à Mme ARNAUD - 244, Av. du Prado - 13 MARSEILLE 8°

TEMUJIN DE TESTAROUMAN, étalon noir à Mr. HOCQUARD - 155, rue Montmartre - 75002 PARIS - Tél. 231 19 43

RALPH DE LA FORET DE KAYSERSBERG (Ch. int. Zorn v.d. Schenenbrucke x Nelly de Mourre-Frais Etalon arlequin à Mr. KORN, rue d Metz - 57 BOUZONVILLE

TEMPLAR DES LYSBELLES - Arlequin pur - (Quern d'Ericeira x Priscilla de la Templierie) à Mme DOUSSOT - 23, Passage Renoir - 76 LE HAVRE

TIGUER DE LA GRISONNIERE - Arlequin très blanc (Rufus de la Templierie x Rebecca des Caresses à la Meute) Propriétaire Mme MORINIERE - La Ramière - Route des Boistards - 45 - LA FERTE SAINT AUBIN

Ch. de France TENOR DE MOURRE-FRAIS (Ch. Int. Pük de Mourre-Frais x Qualine de Valmarian) à Mr. BAUX Marcel - 13115 ST PAUL LEZ DURANCE. Tél. 25 80 91

TROCK DE LA GRISONNIERE (Ch. Int. Quochiss de la Forêt de Kaysersberg x Isabelle v. Harlequin) étalon noir à Mme MAUDRICH - 23, rue du Gal de Gaulle - 77 LORREZ LE BOCAGE

RALPH DE LA FORET DE KAYSERSBERG - 1er Prix Excellent CAC Nancy 71 à Mr. A. KORN 11, rue de Metz - 57320 BOUZONVILLE

TAMOURE DE MOURRE-FRAIS (Mario v. Hause Geco x Neda de Mourre-Frais) étalon noir à Mr. PEYRONNEL - Bd. des Chênes - 13480 CABRIES - Tél. (91) 22.04.03

ULRIC dit UTAK (Ch. Pük de la Templierie x Robinia Riquita) étalon arlequin 2ème Excellent Compiègne - 1er Excellent CAC-CACIB Rouen, 1er Excellent CAC Caen - à Mme DOURLENS - Rue de la Varenne - 60140 MOCQUEVILLE.

RICK - Noir. Inscrit R.I. (Pirate de Chantossel) 1er Prix T.B. Montrond les Bains à Mme FEUERSTEIN - 22, rue des Capucines - 69001 LYON - Tél. 28 26 92

TSAR DE LA FORET DE KAYSERSBERG, étalon noir (Ch. Int. Quochiss de la Forêt de Kaysersberg x Netty v. cent Soucis) à Mr. GANDIT - Bâtiment Touraine Nord-Les Provinces -54250 LAXOU

UNIC DU TABERT (Rock de Valmairan Sophy d'Ericeira) Arlequin manteau né le 27 Avril 1971. 91 cms à J. HAUTIER - Les Chauleries - 86420 MONT S/GUESNES

CORD V. BLAUE LANDCHEN (Ch. Eick Impérial x Chriss v.d. Rosshalde) étalon arlequin à Melle PENEL. Rue du Cdt Bazy - 66 PERPIGNAN. Tél. (69) 34 22 85

TSAR DE MOURRE FRAIS (Mario v. Hause Geco x Rita Rinande de Mourre-Frais), arlequin né le 22 Nov. 1970. T. Bon à Paris 1973 CACIB Meilleur Mâle, meilleur arlequin Monté Carlo 1972 à Mr. GRISARD. La Sauvageonne. Chemin des Bessons. Ste Marthe - 13 MARSEILLE 14° - Tél. (91) 98 13 67

SHERMANN DE LA TEMPLERIE (Ch. Bsg Cato v. Riedstern x Quickly v. Shilfkolben) étalon Noir à Mr. PUYDEBOIS, 37, rue du Piy Lacan - 19360 MALEMORT

ULLAN DE MONTBRIEN (Ch. Pük de la Templerie x Ch. Rosel de la Templerie) arlequin pur. R. CACIB Reims. Exc. Compiègne. CAC Forges les Eaux à Mr. R. BOCO 20, Avenue dela Division Leclerc - 60200 COMPIEGNE - Tél. 440 28 59

NURMI VON DER NURBURG (Ch. Cato v. Riedstern x Bsg 71 Inha v. d. Nurburg) Champion du Club Belge Dogue Allemand 1973 CAC - CACIB - Courtrai (Juge Mr. BAUX, France) à M. et Mme DESENFANS, rue Ferté 3 - 6200 GOSSELIES (Belgique) Tél. Charleroi, Belgique 45 14 85.

GORIS V. HARLEQUIN (Maik v. Harlequin x Anka v. Durnimagues) à Mme DESENFANS, 3, rue Ferté - 6200 GOSSELIES, Belgique - Tél. Charleroi 45 14 85.

VOLVO DU DOMAINE DE LA FERTE (Ch. I.B. 68 Othello de la Templerie x Shirley de la Grisonnière (Ch. Junior 1973 Club Belge du Dogue Allemand) à Mr. MAUDRICH, 23, rue Gal de Gaulle - 77 LORREZ LE BOCAGE.

SULTAN DE SAUTE LIEVRE (Ch. I. Nadir de Mourre-Frais x Ch. I. Quatia de Mourre Frais) noir. 2 prix Excellent à Mr. CHAUL - La Côte - 69530 BREGNAIS  
Tél. 81 88 27

TABOR DE LA GRISONNIERE (Rebecca des Caresses à la Meute x Ruffus de la Templerie) 1er Excellent Rouen 72 - Ex. Rouen 73. Prop. : Mme MAUDRICH - 23, Avenue du Gal de Gaulle - 77710 LORREZ LE BOCAGE

VIZIR DE MOURRE FRAIS (Mario v. Hause Geco x Rozel de Mourre-Frais) arlequin né le 30.4.72 - 1er Prix C.J. Lyon 1973 à Mr. CHAUL - 5, chemin de la Moline - 69230 St GENIS LAVAL - Tél. 72.91.37 ou 48.64.13

ULBAH DE MOURRE-FRAIS né le 3 Nov. 1971 (Mario v. Hause Geco x Quarla de Mourre-Frais) noir à Mme TRIPIER-MERLIN - 35, rue Aristide Berges - 38190 LANCEY-BRIGNOUD - Tél. 89.43.09

TRENCK VOM BRACKVENN (Etalon Noir) (Ch. I.B. Daimond von der Immerburg x Conny vom Schafgarten à Mr. Maurice HAPLENCOUR, route de Jeumont - AIBES - 59 149 COUSOLRE

URAM DES LYSBELLES - Arlequin pur - (Sango des Lysbelles x Quiera des Lysbelles) à Mr. GALIEN, rue Brequigny - 76370 Neuville les Dieppe - Tél. 84 82 08

VARIETE "BLEUE"  
-----

VIDOCQ né le 7.5.72 (Sahib de l'Arnolderie x Philis v. Gadheim) à Mr. MONTOUSSE  
Jean - 16, rue Pasteur - 33440 AMBARES

Ch. de France - Ch. du Club 70 et 72 RONNY DE LA TEMPLERIE (Jaloux Royal x Ch.  
Int. Mercédès d'Elmor) à Mme MARCHETTI, 54, rue du Fg du Temple -  
75011 PARIS - Tél. 720.83.14 (H. de bureau)

DOMOFENDI'S RAMBLER ,LOSH n° 263376, né le 4 Août 68 (ch. int. Fr. Bel. Hol.  
Lux. Sch. Sieger et Bsg 66/67/68 (Domofendi's Nick x Ch. Luc Domofendi's  
Penelope également fille de Nick) étalon bleu à Mr. Roland THIENPONT,  
Steenweg op Tisselt - VILLEBROEK (Belgique)

SUNNY BOY DU DOMAINE DE LA FERTE (Ch. Int. Mides Royal x Ch. Quercia de la Tem-  
plerie) à Mme DESENFANS - Elevage de la Ferté - GOSSELIES (Belgique)

RIMSKY DES CARESSES A LA MEUTE (Hassan v. Arche Noah x Edith v. Arche Noah)  
étalon bleu à Mr. CONARD Aristide - 47, Bd. de Charonne - PARIS 11°

SAM DE LA FORET DE KAYSERSBERG (LOF 6395-313 - Milord d'ElmorxMagali de Cent  
Soucis) à Mr. FLORIAN - 9, rue Neuve - 67200 STRASBOURG

Ch. I. B. 1972 FERRO VOM GLASHUTTENWEIER (Jocker Royal x Andra vom Glashutten-  
weier) à Mme DESENFANS, Elevage de la Ferté - GOSSELIES (Belgique)  
Tél. Charleroi 45.14.85

VASSAL DU DOMAINE DE LA FERTE (Lady v. Immenburg x Sunny Boy du Domaine de la  
Ferté)

UTRECHT DE LA HUBOISE (Stan de la Huboise x Paula des Pétrocores) étalon bleu  
à Mr. DUBOIS, 2 bis, rue Sadi Carnot - 59 SANTES - Tél. 50.01.21

UHRICH v. BRACKVENN (Ferro v. Glashuttenweier x Sandra v. Brackven) Etalon bleu  
à Mr. GIROIX - Le Coteau - 91 VILLECONIN

TIBURCE TAHLAB - LOF 7386/672 né le 8.9.70 (Assant Noblesse x Rika du Domaine  
de la Ferté) Etalon bleu à Mme KOGLER - 47, Avenue du Château -  
77340 PONTAULT COMBAULT

ULYSSE DE LA PLAINE DES ROSES (Sacha de la Templerie x Amona v. Schloss Castel)  
à Mr. MASSIE J. - Villa Mirepin - Chemin N.D. des Anges -  
13190 LE LOGIS NEUF - ALLAUCH

XENIL DU DOMAINE DE LA FERTE (Larry v.d. Immenburg x Sally du Domaine de la  
Ferté) noir de bleu à Mr. Emile BARDOUX - Rue de St Quentin - Montrecourt  
59227 SAULZOIR